



LE VOLANT GUERSACAIS - BADMINTON

FICHE D'ADHESION Saison 2018-2019

Je soussigné (NOM, Prénom de l'adhérent)

Né(e) le :, demeurant (adresse complète)

demande à adhérer à l'association LE VOLANT GUERSACAIS - BADMINTON dont le siège social se trouve Salle des Sports, rue des Droits de l'Homme à Saint Malo de Guersac.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur.

Veuillez trouver ci-joint le règlement par chèque, en espèces (1) de la cotisation annuelle d'un montant de€.

(1) rayer les mentions inutiles

Informations complémentaires

Téléphone(s) :

.....
.....

E-mail :

.....
.....

Fournir 1 enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse.

L'adresse mail vous permettra de recevoir les informations sur les événements organisés par le club

Choix du créneau horaire principal (toute inscription deviendra définitive au 1 octobre 2018)

- Lundi de 18h30 à 20h15
 - Lundi de 20h15 à 22h
 - Mardi de 18h30 à 20h15
 - Jeudi de 20h00 à 22h
- } Adultes et jeunes confirmés

Mercredi de 16h30 à 18h – Entraînement jeunes

Certificat annuel de non-contre indication à la pratique du badminton en loisir

Je soussigné, Docteur..... certifie avoir examiné

et n'avoir pas constaté à la date de ce jour des signes apparents contre indiquant la pratique de badminton en loisir.

A : le :

Cachet et signature du médecin

Limite de responsabilité envers les mineurs

L'association prend sous sa responsabilité les adhérents mineurs pendant les créneaux horaires de l'activité.

Avant de laisser leur enfant sous la responsabilité de l'association, les parents ou tuteur légal doivent s'assurer de la présence du responsable du créneau ou de son suppléant et que l'activité a bien lieu.

A défaut, le club ne peut être tenu pour responsable en cas de problème survenu au mineur.

Cotisation (sous réserve de validation suite à l'AG)

Adulte (18ans et plus) : 40€

Jeune (de 12 à 17 ans) : 30€

Chèques à l'ordre de « le volant guersacais ».

Autorisation parentale

Je soussigné, autorise l'association à hospitaliser mon enfant (NOM et Prénom)..... en cas d'accident.

A : le :

« Lu et approuvé »

Signature de l'adhérent

(pour le mineur : son représentant légal)

Je n'autorise pas le club à diffuser des photos sur lesquelles je pourrais apparaître, moi ou mon enfant pour les adhérents mineurs.

Droit de rectification : loi informatique et liberté (N°7817 du 06/01/78) : l'adhérent peut demander communication et rectification de toute information le concernant. Le droit d'accès et de rectification peut s'exercer en s'adressant au siège de l'association.